

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

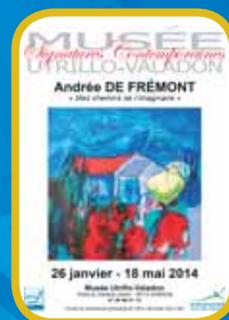
SANNOIS

en direct

N° 197 • JANVIER 2014



**PARTAGE DE LA GALETTE
DANS LES QUARTIERS**
PAGE 4



EXPOSITION DE FRÉMONT
PAGE 11



**COLLECTE DES SAPINS
USAGÉS**
PAGE 13

DOSSIER SPÉCIAL :

**CRÉATION D'UNE MAISON
D'ASSISTANTS MATERNELS**

PAGES 8-9


SANNOIS
www.ville-sannois.fr



SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville

Travaux dans la Ville en janvier
Partage de la galette dans les quartiers
Téléthon 2013 : Mobilisation réussie !
Animations seniors
Informations sur la réforme des retraites
Rentrée scolaire 2014

8-9 GROS PLAN

Appel à projet pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM)

10-12 Loisirs – Sports

Les loisirs à Sannois
Idée de Sortie dans l'Agglo...
Du côté de chez Cyrano
À l'EMB en Janvier
Prolongation Exposition Lauzero
Les rendez-vous sportifs du mois de janvier
Zoom sur nos talents sportifs

13 ET 15 Bulle d'air

Devenez guides composteurs Sannoisiens, pensez à la collecte des sapins usagés !
Que faire de vos vieux Textiles ?

14 J'y vais

16 Bloc notes



Yanick Paternotte

Maire de Sannois,
Président de l'Union des Maires
du Val d'Oise

Bonne et heureuse année !

Une nouvelle année est toujours source d'espoir, parfois de renouveau.

C'est le moment du bilan de l'année écoulée et des bonnes résolutions !...

L'année 2013 aura été rude pour notre pays et pour bon nombre de nos concitoyens. Souhaitons que 2014 marque un nouveau départ, une année lumineuse et confiante.

Bonne et heureuse année à vous et à ceux qui vous sont chers.

VOUS NE RECEVEZ PAS LE :

en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas *Sannois en direct*, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

TRAVAUX

Création d'une aire de jeux rue Jean Moulin

Avec aménagement d'un parc, création de 3 aires de jeux avec structures pour petits, moyens et grands et mise en place de clôture et de mobilier urbain



Aménagement d'une entrée de ville route du fort

Aménagement d'une rocaille sur le talus et construction d'un muret de soutènement

Création d'un parking secteur des Loges, rue Jean Moulin

Aménagement d'un parking de 48 places, d'un trottoir, création d'un espace canin et éclairage du parking.

BIENVENUE À

Quartier Pasteur

BUONA PIZZA

Pizza à emporter et sur place
97 boulevard Maurice Berteaux
Tel : 01 39 81 00 00

Quartier Centre-ville/Bel Air

N'HAENDEL

Bar, Brasserie, Cafétéria, self et cocktail
3 square du Village
Ouvert tous les jours de 10 h à 22 h
06 52 89 00 27



GALETTES DANS LES QUARTIERS

Les Conseils de quartiers invitent les habitants à venir partager la traditionnelle Galette des Rois. Animations et spectacles seront au programme de ces après-midi festifs.

Samedi 11 janvier 2014 à 15 h

Quartier du Moulin/Bel air

Spectacle de clown ventriloque *Le Trésor de Barbababouche*, atelier maquillage et partage de la galette dans le réfectoire de l'école Émile Roux.
Rue Albert Camus

Quartier Voltaire

Spectacle de magie *Sissi en Scène*, atelier maquillage et partage de la galette dans le réfectoire de l'école Belle Étoile.
10, rue du 11 novembre



Quartier Loges/Gambetta

Spectacle de contes en sculpture de ballons « *Les Z'Aventures du roi Balloon 1^{er}* », atelier maquillage et partage de la galette dans le réfectoire de l'école Gambetta.
Rue de la Sabernaude

Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

Spectacle de magie *Bon, Bah on y va!*, atelier maquillage et partage de la galette dans le préau élémentaire de l'école Gaston Ramon.
Rue des Frères Kégels

Samedi 18 janvier 2014 à 15 h

Quartier Pasteur

Spectacle de contes en sculpture de ballons *Les Z'Aventures du roi Balloon 1^{er}*, atelier de maquillage et partage de la galette dans le réfectoire de l'école Pasteur.
23, boulevard Maurice Berteaux



Quartier Gare et Centre Ville

Spectacle burlesque *La Fabuleuse Histoire de Ouf*, animation jeux bois d'antan, atelier maquillage et partage de la galette dans le préau de l'école Henri Dunant.
Rue Jules Ferry ■



LES LAURÉATS DES DÉCORATIONS DE NOËL

Les lauréats de l'opération « Décorations de Noël » organisée par les conseils de quartiers ont été récompensés lors de l'inauguration de la patinoire.

Cette année, encore beaucoup de Sannoisiens ont participé à ce concours. Ils ont ainsi contribué à la féerie de Noël et à l'embellissement de la Ville. C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire a tenu à les remercier et leur remettre leurs récompenses lors du lancement des festivités de fin d'année le 20 décembre dernier. ■



LE TÉLÉTHON À SANNOIS S'EST ACHEVÉ SUR UN COMPTEUR DE 27 713 €



Le résultat est exceptionnel, il est le fruit d'une mobilisation unique. Une fois de plus, les sannoisiens ont répondu présents à cet esprit de fête et de solidarité. Ils ont su démontrer qu'ils avaient du cœur et le sens de l'engagement et ce malgré un contexte que nous savons difficile. Ces manifestations se sont déroulées sur deux jours.



Au nom du téléthon sannoisien, nous remercions infiniment tous nos partenaires pour leur soutien indispensable à la réalisation de cet événement, source d'espoir pour les personnes souffrant de maladies génétiques.

Des services municipaux aux associations diverses, aux commerçants et banques ainsi que les particuliers qui ont permis de récolter de nombreux dons.



*Une goutte d'eau dans l'océan
des besoins, mais une goutte
d'eau qui aurait manqué à
l'océan si elle n'avait pas été là.*

Mère Teresa

Tout particulièrement **un grand merci** à tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. ■

ANIMATIONS SENIORS

SERVICE ANIMATION DES SENIORS DE LA VILLE

Mercredi 8 janvier de 15 h à 16 h 30

Le Café des Seniors

Venez partager un café, le premier mercredi de chaque mois, de 15 h à 16 h 30, à la Maison des Seniors.

Renseignements au CAS -
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00



Du 24 avril au 3 mai 2014

Séjour à Saint Pierre Quiberon



Découverte de la presqu'île de Quiberon, de la Côte Sauvage. Carnac et ses alignements - Vannes, visite de la ville fortifiée. Tour du Golfe du Morbihan en bateau avec escale sur l'île aux Moines - Auray et son Port - Nombreuses animations.

Du 13 au 20 septembre 2014

Séjour à Seignosse

Découverte de l'élégante station d'Hossegor et de son marché. Dégustation d'huîtres autour d'un verre de vin blanc. Bayonne : visite d'un atelier de conserve et de salaison du célèbre jambon de Bayonne. Découverte de la belle station de Biarritz et du célèbre Rocher de la Vierge. Balade pédestre dans la forêt landaise. Découverte de Capbreton et plein d'autres surprises.

Renseignements et inscriptions au Centre d'Action Sociale
26-28 avenue Damiette
01 39 98 35 00

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Jeudi 6 février à partir de 11 h 15

À l'occasion des 35 ans de l'accueil en février 2014 :

Assemblée générale à l'Auberge Berbère (133 bld Gambetta)

Réservation jusqu'au 30 janvier 2014

Prix adhérent : 38 €

Dimanche 16 février en matinée au Palais des Congrès Roméo et Juliette

par le Ballet théâtre de Moscou avec l'Orchestre National de Russie

40 places disponibles - réservations jusqu'au 6 février 2014 -

Prix : 63 €

CIVISME

L'hiver est là ! Pensez, en cas de neige ou de verglas, à déneiger et à saler votre trottoir devant votre domicile.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014 DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2014

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Rentrée scolaire 2014

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

Les inscriptions pour les enfants nés en 2011 et nouveaux inscrits pour la rentrée scolaire 2014/2015 auront lieu **du lundi 6 janvier au lundi 31 mars 2014**.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès de la direction Éducation/Jeunesse au 01 39 98 20 70, depuis le 2 décembre.

Pièces à fournir au Service Éducation, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) au vu du carnet de santé de l'enfant,
- Le livret de famille,

- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- En cas de divorce, copie de l'ordonnance sur la garde des enfants. ■

Les modalités d'inscription aux activités périscolaires vous seront présentées ultérieurement.

Service Éducation - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et, pendant les périodes d'inscription, le samedi de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70.



LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES



À l'occasion de Noël, la Ville de Sannois et l'Association Comité des fêtes des écoles publiques ont organisé la venue du Père Noël dans les écoles avec remise de cadeaux, jeux, jouets, livres ou spectacles aux jeunes enfants. Cette action a eu lieu en décembre dernier, dans les écoles maternelles **Pasteur, Belle Étoile, Anne Frank, Carnot, Émile Roux, Magendie et Gaston Ramon**, sur la base du volontariat des membres de l'association CFEP. Quant à la Caisse des Écoles, celle-ci a alloué un budget de 13 005,84 € à cette opération pour 1 153 écoliers, soit **11,28 € par enfant**.

La Ville de Sannois est heureuse ainsi, de contribuer à faire perdurer la tradition du Père Noël, personnage inspiré de Saint Nicolas. Il présente, en effet, la même symbolique que ce dernier : longue barbe blanche, un bonnet de

fouffure qui remplace la mitre, des rennes attelés à un traîneau à la place d'un âne.

Rappelons qu'avant de se propager en Europe, le personnage de Saint Nicolas a été importé aux États-Unis au XVII^e siècle par des immigrants allemands ou hollandais. Il y aurait pris une ampleur commerciale, subi des transformations vestimentaires et culturelles pour devenir le Père Noël qu'on connaît actuellement avec une image très conviviale et festive. Il serait ensuite revenu en Europe.



Cette fête est ancrée dans notre culture, Il est donc naturel que la Ville de Sannois souhaite s'associer, chaque année, à cet événement qu'est la venue du Père Noël auprès des enfants. ■



Parisis Emploi 95

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI DU PARISIS EN 1 CLIC

Parisis Emploi 95 se positionne comme le nouveau site de référence pour l'emploi sur le Parisis, grâce à la compilation unique et exhaustive des offres d'emploi et de formation du territoire.

Qu'est ce que Parisis Emploi 95 ?

En pratique, cette plateforme collaborative recense toutes les offres d'emploi, de stage et de formation diffusées sur le Web et couvrant tout le territoire du Parisis.

Les recruteurs peuvent déposer leurs offres directement et gratuitement sur le site.

Les demandeurs d'emploi consultent les offres d'emploi du territoire sur smartphone, tablette ou ordinateur.

Suivez le guide...

Vous disposez d'un smartphone ou d'une tablette: Téléchargez une application de « lecture » de QR Code.

Scannez le QR Code avec votre nouvelle application Surfez sur le site mobile et profitez immédiatement de ces nouveaux services pour l'emploi



Vous disposez d'un ordinateur:

Visitez le site « agglo-leparisis.fr » Cliquez sur « Parisis Emploi 95 » www.agglo-leparisis.fr ■

DATE À RETENIR

Mercredi 12 mars 2014:
Forum emploi Jobs d'été à Sannois (école Henri Dunant).
Contact au 01 30 26 39 43

DAVANTAGE DE SENIORS DU PARISIS ÉLIGIBLES AU PASS'LOCAL

La Communauté d'agglomération du Parisis reconduit le dispositif « Pass'Local » pour 2014 et étend le périmètre de validité du titre.

Le Pass'Local: se déplacer gratuitement en bus

Depuis 2011, la Communauté d'agglomération propose un titre de transport spécifique pour les seniors qui souhaitent se déplacer sur les lignes de bus du territoire, et dont elle définit elle-même les critères d'attribution. Le montant consacré au dispositif est estimé à 30 000 € pour 2014.

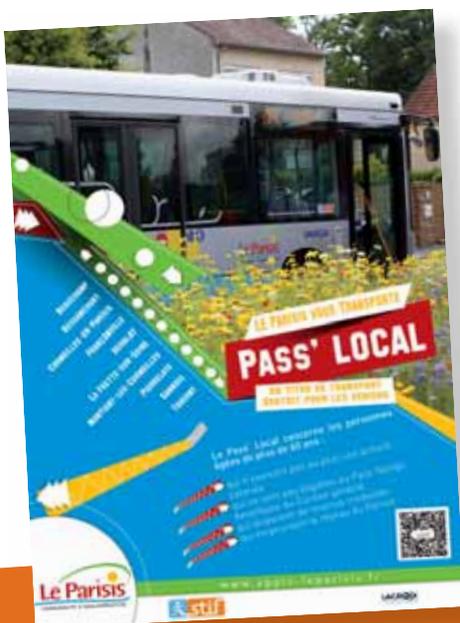
1 500 titres sont mis en circulation chaque année, alors pensez à demander le vôtre! Pour cela, il faut s'adresser au CCAS ou au pôle seniors de votre

ville. Les services se chargent d'élaborer le dossier ou bien proposent le titre le plus adapté à votre situation. En pratique, le Pass'Local concerne les personnes âgées de plus de 60 ans qui ne sont pas éligibles au Forfait Améthyste* (sur Pass Navigo) du Conseil général, du fait de leurs ressources.

Le Pass'Local élargi pour concerner plus de bénéficiaires

Les services de la Communauté d'agglomération ont travaillé avec le STIF dès janvier 2013 en vue de l'extension de ce dispositif de gratuité aux communes de Taverny, Bessancourt, Franconville et Sannois ainsi qu'à trois lignes de bus qui desservent majoritairement le territoire élargi de l'agglomération, mais qui ne sont pas inclus dans le « réseau du Parisis », les 30-03, 30-22 et 30-42 à Franconville et Sannois. Ce sera chose faite le 1^{er} janvier prochain... ■

* sont éligibles à la carte Améthyste, qui fonctionne en zones 4 et 5 sur tous les réseaux STIF, les anciens combattants dès 65 ans, les personnes titulaires d'une pension de veuve de guerre dès 65 ans, les personnes âgées de 60 ans et plus non imposables sur les revenus ou dont l'imposition ne dépasse pas le seuil de non mise en recouvrement, les personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, les personnes reconnues handicapées titulaires d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie.



LÉONIE COMBAUD A FÊTÉ SES 100 ANS!



Léonie COMBAUD semble avoir trouvé le secret de la longévité! Cette charmante centenaire a fêté ses 100 ans, le mardi 3 décembre 2013.

Née en 1913 à Paris dans le 13^e arrondissement, Léonie COMBAUD vit à Sannois depuis de nombreuses décennies. Elle a dédié sa vie à l'éducation de ses enfants et de ses petits enfants et est maintenant arrière-grand-mère de 5 enfants.

Léonie COMBAUD continue à vivre chez elle, grâce notamment à sa fille et sa famille.



La Municipalité lui a rendu hommage

Yanick PATERNOTTE, Maire de Sannois, accompagné de Chantal RAVAILLEAU, Adjointe au Maire chargée de la Santé et de l'Animation des Seniors, se sont rendus à son domicile le jour de ses 100 ans, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui rendre hommage. Ils lui ont offert des chocolats, du champagne, une bouteille de vin blanc issu des Vignes de Sannois et un bouquet de fleurs, pour fêter dignement ce bel anniversaire.

L'un des secrets de sa longévité? Peut-être sa bonne humeur naturelle!

23^E EXPO-BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Dimanche 26 janvier 2014

Le groupe Philatélique et Multi Collections de Sannois organise sa 23^e Expo-bourse toutes collections, dimanche 26 janvier 2013 au Centre Cyrano.

Timbres, cartes postales, monnaies, parfums, fèves, disques vinyls, capsules de champagne, voitures miniatures, vieux journaux et affiches feront le bonheur des collectionneurs. Ils y trouveront certainement l'objet rare. C'est aussi une visite agréable pour les novices qui permet de découvrir des collections en tous genres!

Dimanche 26 janvier de 9 h 30 à 18 h - Centre Cyrano
Entrée libre - Renseignements : 01 34 11 31 26.



APPEL À PROJET POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS À SANNOIS (MAM)

En janvier 2013, la Ville a présenté dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), un projet « Chantier Insertion » (rénovation des anciens locaux de la crèche Jules Ferry) en vue de créer une Maison des Assistants Maternels (MAM). À ce titre, l'État a octroyé une subvention de 9 900 €.



Vous êtes un(e) professionnel(le) de la Petite Enfance (assistant(e) maternel(le), auxiliaire de puériculture...) et vous souhaitez vous engager dans la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), la Ville de Sannois via le Centre d'Action Sociale peut vous accompagner dans ce projet en mettant à votre disposition des locaux, une aide technique, une mise en relation avec les partenaires institutionnels.

QU'EST CE QUE CE QU'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) ?

Ce concept innovant est né de la loi du 9 juin 2010. Il permet à 4 assistant(e)s maternel(le)s au plus, de se regrouper, pour travailler ensemble, au sein d'un lieu dédié à leur activité professionnelle.

Si une personne dispose déjà d'un agrément assistant(e) maternel(le), pour accueillir de jeunes enfants à son domicile, ou qu'elle prévoit d'exercer cette profession, elle devra faire une demande au Président du Conseil Général, **pour ce lieu d'accueil spécifique**, en précisant le nombre d'enfants qu'elle prévoit d'accueillir.

L'agrément sera alors accordé **individuellement**, si la sécurité et la santé des enfants sont garanties, au regard des capacités éducatives de chaque assistant(e) maternel(le) et des conditions d'accueil offertes par la MAM. Il conviendra toutefois de rédiger un projet de fonctionnement commun pour favoriser la cohérence du lieu.

Ensuite, chaque assistant(e) maternel(le) contractualisera avec les parents qui l'emploient pour l'accueil de leur enfant sur un nombre d'heures et de jours définis en concertation.

Pour des raisons pratiques, il est recommandé de se constituer en association.

QUI EST L'EMPLOYEUR DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ?

Comme lorsqu'un(e) assistant(e) maternel(le) exerce à son domicile, le parent est l'employeur de celui-ci. À ce titre, un contrat de travail et un contrat d'accueil sont établis. Un modèle à télécharger est à votre disposition sur le site du Conseil Général « valdoise.fr » ou à retirer auprès de l'animateur(trice) du Relais Assistants Maternels (RAM).

Dans la mesure où plusieurs assistant(e)s maternel(le)s exercent en un même lieu, chaque parent pourra autoriser l'assistant(e) maternel(le) accueillant son enfant à déléguer cet accueil à un ou plusieurs de ses collègues exerçant dans la même maison. Cette autorisation devra figurer dans le contrat de travail. L'accord de chaque assistant(e) maternel(le) délégataire sera alors joint en annexe.

La famille qui emploie un assistant(e) maternel(le) exerçant dans une MAM peut percevoir le Complément de Libre Choix du Mode de Garde.



POURQUOI TRAVAILLER DANS UNE MAM ?

Ce mode d'accueil représente un compromis intéressant entre l'Accueil Familial et l'Accueil Collectif :

- Pour l'enfant, c'est un espace de socialisation, dans un cadre sécurisant, accueillant au maximum 16 enfants (4 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s chacun pour l'accueil de 4 enfants)
- Pour les parents, qui plébiscitent généralement l'accueil collectif, ce mode d'accueil répond à leur attente de bien être et de sécurité pour leur enfant,
- Pour l'assistant(e) maternel(le), c'est l'opportunité d'exercer son métier en préservant son cadre familial, de travailler en équipe et d'être reconnu(e) comme un(e) véritable professionnel(le).

LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DANS UNE MAM

La MAM n'a pas le statut d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, chaque assistant(e) maternel(le) reste responsable des enfants qui lui sont confiés par les parents. Néanmoins, s'agissant d'une petite collectivité d'enfants, les assistant(e)s maternel(le)s doivent être en capacité de travailler en équipe ce qui suppose :

- de définir clairement le fonctionnement du lieu (Qui fait quoi : les courses ? la préparation des repas ? l'entretien des locaux et du matériel...)
- de fixer d'emblée les modalités financières de cette collaboration (Tarif horaire, prime d'entretien et de nourriture) et sommes mises en commun pour aménager le lieu et payer les charges fixes.
- d'établir un projet éducatif qui permette de s'entendre sur des valeurs éducatives communes. L'harmonisation des pratiques professionnelles est essentielle à un accueil réussi et cohérent des enfants et de leurs familles.

L'assistant(e) maternel(le) exerçant dans une MAM doit avoir la volonté de partager ses compétences, d'échanger sur ses pratiques professionnelles. Il (elle) doit, également, être en capacité de se remettre en question et de travailler en équipe.



DES LOCAUX ADAPTÉS, EN PLEIN CŒUR DE VILLE

La situation géographique influant très souvent sur le choix d'un mode de garde pour les parents, la proximité de la gare est un atout majeur pour rapprocher l'offre d'accueil de la demande et occuper pleinement les places proposées.

Dans l'attente de la redéfinition des aménagements urbains du « Centre-Ville », la Ville mettra dans un premier temps à disposition des assistant(e)s maternel(le)s, les locaux récemment repeints, de l'ancienne crèche Jules Ferry, disposant également d'un superbe jardin.

D'autres locaux seront, ensuite, mis à disposition dans le même secteur.

SUR QUELS ACCOMPAGNEMENTS PEUVENT COMPTER LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DE LA MAM ?

Au niveau de la commune :

- Dans le cadre d'une aide au démarrage, la Ville met à disposition des locaux moyennant une participation financière forfaitaire (Loyer + charges) et fournit une base de matériel (Lits, tables, chaises, réfrigérateur...)
- L'animatrice du RAM et la coordinatrice Petite Enfance, se tiennent à disposition pour d'éventuels conseils

- Proposition de stage en crèche pour appréhender le travail d'équipe,
- Participation aux activités proposées par le RAM.

Au niveau du Conseil Général :

- Accompagnement à l'élaboration du projet,
- Évaluation du projet pour passage en commission d'agrément,
- Proposition de rencontres régulières pour suivre l'activité de la MAM.

Au niveau de la CAF :

- Soutien de l'animateur(trice) du réseau des RAM pour l'élaboration et le suivi du projet,
- Dans le cadre d'un 1^{er} agrément, l'assistant(e) maternel(le) peut prétendre à une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 300 €.

N.B. : Des entreprises, associations peuvent être sollicitées pour une aide financière ou en nature dans le cadre d'un « sponsoring ».

PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Vous êtes assistant(e) maternel(le),

Vous disposez d'une formation dans le domaine de la Petite Enfance (CAP Petite Enfance, BEP Sanitaire et Social, auxiliaire de puériculture...), Vous appréciez le travail en équipe et vous êtes en capacité de participer à la réflexion d'un projet commun autour de l'accueil de l'enfant, Vous voulez séparer vie professionnelle et vie familiale.

Vous avez déjà réfléchi avec des collègues sur un projet.

Le dossier de « L'appel à projet » est à retirer au Centre d'Action Sociale **entre le 13 et le 24 janvier 2014.**



EN SAVOIR PLUS :

Contactez Mme Zynel,
Coordinatrice Petite Enfance du Centre
d'Action Sociale de Sannois, au

01 39 98 35 00

LOISIRS

IDÉE DE SORTIE
DANS L'AGGLO...

À FRANCONVILLE

LES YEUX NOIRS

Vendredi 17 janvier à 21 h



Depuis 1992, et avec plus d'un millier de concerts autour du monde, Les Yeux Noirs continuent leur périple tzigano-rock et yiddish-pop! Un voyage épique dans un monde hors frontières, flamboyant,

grisant une aventure au pays des Roms et des poètes!

Le groupe Les Yeux Noirs a été créé par Éric et Olivier Slabiak. Avec un premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles en poche, les deux frères courent les différents cabarets et restaurants où se jouent les musiques d'Europe de l'Est. Ils y apprennent leur métier et le vaste répertoire tzigane et yiddish dont ils se sont pris de passion, passion communiquée par leurs ondes, eux-mêmes musiciens. Léo le violoniste a longtemps joué avec Joseph Reinhardt et Charlie, à la contrebasse, a accompagné Django.

Billetterie de l'Espace Saint-Exupéry (sur place au 32 bis rue de la Station 95130 Franconville ou par téléphone : 01 39 32 66 05)

À LA MLA

EXPOSITION PHOT'EAU

Du 13 janvier au 14 février 2014

Exposition du Photo Club d'Eaubonne

Photos argentiques et numériques en noir et blanc et couleur.

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

STAGES

CALLIGRAPHIE LATINE

Samedi 11 janvier 2014 de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Journée dédiée à l'expérimentation de fonds colorés, structurés, transfert d'images...

Utilisation de différentes techniques et réalisation d'un « répertoire d'effets de matières ».

Thème : « Les fonds, structures et matières »

Tarifs : 32 € pour les sannoisiens - 38 € pour les non-sannoisiens

ENCADREMENT

Vendredi 17 janvier 2014 de 14 h à 17 h

Vendredi 7 février 2014 de 14 h à 17 h

Tarifs : 11 € pour les sannoisiens - 13 € pour les non-sannoisiens

Renseignements et inscriptions à la M.L.A. 24 rue Victor Basch - 95110 SANNOIS Tél. : 01 34 11 30 78

mla.sannois@wanadoo.fr

DU CÔTÉ DE CHEZ CYRANO

Le centre Cyrano est toujours ravi de vous accueillir dans ses locaux pour toujours plus de spectacles de qualité et d'animations conviviales. Voici le programme des mois à venir... pensez à réserver!

Mardi 14 janvier 2014 à 14 h 30

Thé Dansant avec Alexandra PARIS

Plein Tarif : 12 € - Tarif Réduit : 10 € - Adhérent : 9 €



Mardi 28 janvier 2014

Rencontre interclub de Danse

Informations :

Mme Djafer 06 62 59 63 82

Samedi 8 février 2014 à 20 h 30

Sous les feux de la vamp!

Une comédie écrite et mise en scène par son complice de toujours Jean-Marie Chevret.

Le retour fracassant de Gisèle Rouleau, interprétée par Dominique de Lacoste.

En route pour une rentrée scolaire tonitruante, menée tambour battant par une harpie déchaînée. L'adjudant-chef en robe fleurie va dispenser ses conseils pour une vie meilleure : amour, travail, patrie... Tout sera abordé manu militari!

Avec Dominique de Lacoste. Tarif Unique : 20 € ■



RENSEIGNEMENTS : 01 39 81 81 56

Horaires d'ouverture de l'accueil et de la billetterie :

mardi, jeudi et 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois de 9 h à 12 h 30

Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h - Ouverture : 30 minutes avant chaque spectacle

Adhésion pour la saison : 7,50 €

À L' EMB EN JANVIER

Vendredi 24 janvier 2014 à 20 h 30.

NASSER + BOT'OX + DEAD HIPPIES

Cela fait plusieurs années que la rumeur se répand à propos des Marseillais de NASSER... Des lives dantesques, un public en sueur, le meilleur de l'électro-rock actuellement !// Un road-trip avec BOT'OX ? Ils vous embarquent dans leur univers électro-rock aux accents rockabilly et discopop avec une rare maîtrise du son !// Puissance visuelle, gros rythmes électro et 4 guitaristes sur la ligne de front, les DEAD HIPPIES en live, c'est une folie ravageuse au pied d'un mur d'amplis !

8/12€



Richard Bellia ©

BILLETTERIE

Achetez vos places à la billetterie de l'EMB de 14 h 30 à 19 h et 24 heures/24 sur notre site internet (sans frais de réservation supplémentaires).

Vendredi 31 janvier 2014 à 20 h 30

LA YEGROS

+ RAPHAEL ARAGON DJ SET

Le groove métissé de la cumbia digitale a contaminé les dancefloors populaires de toute l'Amérique du Sud ! Et il arrive enfin en Europe avec La Yegros, groupe basé à Buenos Aires dont l'énergique chanteuse est originaire des Andes, à la frontière avec le Brésil. Ce mélange de modernité et de folklore donne irrésistiblement envie de danser, une joyeuse fête tropicale !

8/12€

EXCLUSIVITÉ
POUR LES
SANNOISIENS

La Cart' Sannois, réservée aux Sannoisiens, coûte 5 €

Elle permet de réserver simplement sa place par téléphone et d'accéder au tarif réduit sur tous les concerts de la saison, alors, n'hésitez plus et profitez de cet avantage !

CAHIERS ARCHIVES PATRIMOINE

« MISSION CENTENAIRE » 1914-2014

La collecte autour de la Grande Guerre se poursuit. N'hésitez pas à contacter le service des archives à la mairie. Coup d'œil sur les dons déjà reçus.

Fonds Mme MARCETEAU-DE KOKER

- Carte du soldat Raymond DE KOKER à sa femme: Raymond DE KOKER (1878-1918): mitrailleur au 76^e Régiment d'Infanterie, grand père de la donatrice
- Carte de pupille de la Nation de son fils Louis.

Fonds Mme DEPAULY

- Jules Albert MAUCHAIN, (1887-1915) brancardier au 36^e régiment d'Infanterie de réserve (236^e), grand oncle de la donatrice.



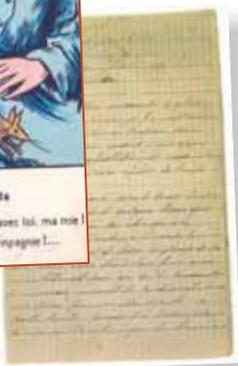
Fonds Mme BRULE-LACOUR

- Extrait d'une lettre du soldat Alexandre à sa femme le 9 octobre 1916 Acquisition, sans lien de parenté... Survivant du torpillage du Gallia le 4 octobre 1916. Ce paquebot transatlantique lancé le 26 mars 1913 destiné à desservir l'Amérique du Sud a été transformé en croiseur auxiliaire pour le transport des troupes. Il coule non loin des côtes de Sardaigne vers 17h 30.

Contact : Mag'lrène THIBAUT, archiviste, 01 39 98 20 55 documentation@sannois.org



Les Gaspards
Le nuit, j'aimerais mieux être avec toi, ma mie!
Que d'être si nombreux compagnie!



DU DIMANCHE 26 JANVIER AU DIMANCHE 18 MAI 2014
EXPOSITION AU MUSÉE UTRILLO-VALADON
« MES CHEMINS DE L'IMAGINAIRE » PAR ANDRÉE DE FRÉMONT

Andrée de Frémont, la « Frenchy » comme on la surnomme outre atlantique, nous invite à un beau voyage. « Tout est mis en place avec la rigueur d'une construction implacable pour y accueillir les rêves de sérénité du peintre, rêve inaccessible sans doute... », précise-t-elle.

Cet univers qu'elle nous partage, ressemble un peu au nôtre, mais c'est surtout le sien qu'elle met à notre portée. Avec générosité, avec sincérité, la couleur exulte, les contrastes se prononcent, les perspectives bougent et se confondent.

« J'aime immodérément l'idée de la route, le voyage », nous confie Andrée. Les chemins imaginaires qu'elle nous propose sont profondément humains, et même, comme elle aime à le dire, sont ceux d'une fille. Elle l'assume. Ces chemins sont quelquefois sombres, mais jamais ternes.

« Dans cet atelier nomade que sont les voyages, ou plus exactement mes déambulations poétiques, rêveuses et analytiques dans les paysages, les croquis sont un répertoire d'idées. » Idées de la vie, de la lumière, du bonheur Et bien d'autres certainement, à commencer par celles que vous seul saurez voir.

Andrée de Frémont, dans cette exposition se livre, invente et partage. Entre le croquis de départ et l'œuvre achevée, elle veut bien nous donner ses secrets. Pour notre plus grand plaisir!

Une Masterclass aura lieu devant le musée le 9 mars de 15 h à 18 h.

Exposition « Mes chemins de l'imaginaire »
Du dimanche 26 janvier au dimanche 18 mai 2014 au Musée Utrillo-Valadon
Place du Général Leclerc 95110 Sannois - 01 39 98 21 13

MUSÉE UTRILLO-VALADON
Signatures Contemporaines

Andrée DE FRÉMONT
« Mes chemins de l'imaginaire »



26 janvier - 18 mai 2014

Musée Utrillo-Valadon
Place du Général Leclerc - 95110 Sannois
01 39 98 21 13



1 657
C'est le nombre de curieux qui ont été attirés par la rétrospective
Silences et harmonies
au Musée Utrillo-Valadon, depuis le vernissage de l'exposition.

LOISIRS

...À LA MÉDIATHÈQUE

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Mercredi 8 janvier
À 10 h 30 : pour les enfants de 3 à 6 ans
À 15 h : pour les enfants de 6 ans et +
Entrée libre

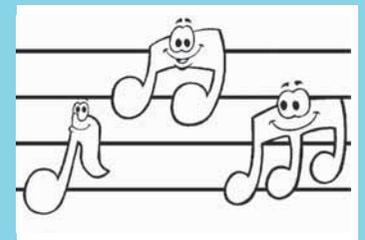


LE SAMEDI DES PETITS

Samedi 18 janvier à 10 h
Nouveau!
Séance de comptines pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte
Sur réservation au 01 39 81 80 17 la semaine précédant l'animation

COMPTINES ET FORMULETTES

Mercredi 22 janvier à 10 h 30
Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte



Merci de réserver au 01 39 81 80 17 la semaine précédant l'animation (places limitées)

MUSÉE UTRILLO-VALADON
Signatures Contemporaines

Hommage à
Albert Lauzero
« Silences et harmonies »



PROLONGATION
JUSQU'AU 12 JANVIER



20 octobre - 22 décembre 2013

Musée Utrillo-Valadon
Place du Général Leclerc - 95110 Sannois
01 39 98 21 13



AGENDA DES CLUBS

BASKETBALL

Au Palais des sports Jean-Claude Bouttier

Dimanche 12 janvier de 16 h 30 à 19 h

Seniors filles 2 contre Livry Gargan

Dimanche 19 janvier de 13 h à 15 h 30

Juniors championnat de France contre Vanves

Samedi 25 janvier de 19 h à 22 h 30

Sannois Seniors Masculin Excellence contre EST Val d'Oise

Dimanche 26 janvier de 10 h à 13 h 30

Juniors filles contre le Stade Français

FUTSAL CLUB ÉLITE SANNNOIS

Au Gymnase Voltaire

Dimanche 19 janvier de 14 h à 17 h

Match de coupe FCE Sannois (adversaire encore inconnu)

Dimanche 12 janvier de 14 h à 17 h

Match de coupe FCE Sannois contre Loris Futsal

Dimanche 26 janvier de 14 h à 17 h

Match de coupe FCE Sannois contre Romorantin FC

TENNIS DE TABLE

Au Gymnase de la Tour du Mail

Vendredi 12 janvier de 8 h à 15 h

Critérium Fédéral Adultes

Dimanche 17 janvier de 19 h à 1 h du matin

Championnat par équipes

Vendredi 31 janvier à 19 h

Championnat de Paris

SANNNOIS NATATION

Piscine Municipale Pierre Williot

Dimanche 19 janvier de 13 h à 18 h 30

Compétitions Benjamins

FOOTBALL

Samedi 11 janvier de 13h30 à 16h30

Tournoi U13 Régional

Gymnase Voltaire

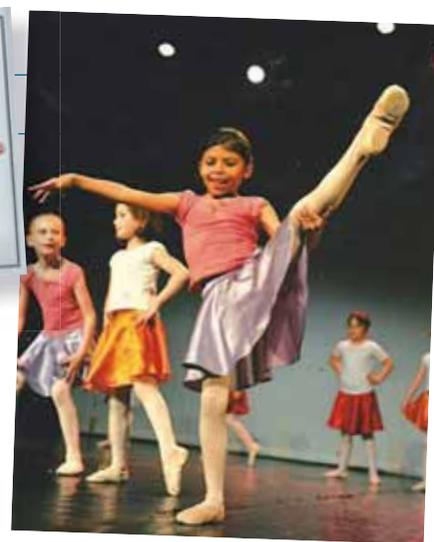
Samedi 1^{er} février à 18h

Match Entente SSG-Villemomble
Stade Michel Hidalgo

LES TALENTS

... DE LA MIA

Marcella Silva danse depuis l'âge de ses 3 ans et demi. Inscrite depuis 2 ans à la Maison des Loisirs et des Arts, elle ne cesse de se surpasser pour le plus grand plaisir de ses parents et de son professeur Catherine Chauvel-Jaqua. Lors du concours national de danse classique, le 8^e Trophée Tsirelle, cette jeune danseuse, s'est vu attribuer le 1^{er} prix dans sa catégorie Poussins avec mention très bien et les félicitations du jury. Souhaitons-lui beaucoup de réussite dans l'exercice de sa passion. ■



... DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Lors du concert de fin d'année à l'École de Musique du 15 décembre dernier, Monsieur le Maire a remis un chèque de la Légion d'honneur à un jeune sannoisien méritant de 17 ans, **Clément Vialle**. Très investi dans tous les spectacles de l'École, Clément joue du violoncelle depuis l'âge de 7 ans et fait la fierté de ses parents et de la commune. ■

DU MIEL EN ARGENT POUR SANNNOIS

14^e CONCOURS DES MIELS ET PAINS D'ÉPICES D'ÎLE-DE-FRANCE

Cette année, 114 échantillons ont été présentés par les apiculteurs franciliens, parmi eux se trouvait le Miel de notre Ville, représenté par Sylvestre Humeau, apiculteur de Sannois.

Les jurés se sont réunis dans le Grand Salon de l'École Centrale de Paris. Monsieur Humeau a donc présenté des échantillons de miel des ruches se trouvant sur le toit de l'Hôtel de Ville et au Moulin récoltés en été. Ces deux échantillons sont arrivés en 2^e position et il a donc décroché une médaille d'argent.

Sannois représente fièrement le miel du Val d'Oise

Le miel du rucher de l'Hôtel de Ville se place également en deuxième



position. C'est un beau résultat d'autant plus que tout le monde s'accorde à dire que les conditions désastreuses du printemps ont fait que très peu de récoltes ont pu se faire avant le mois de juillet. (Environ 25 % en moins).

À l'heure où nous écrivons, les ruches sont en hivernage. L'apiculteur surveillera ses abeilles, les Buckfast (lignées d'abeilles douces) de façon à ce qu'elles ne manquent de rien en attendant le début du printemps prochain. ■

DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR !

L'éco-geste qui a le plus d'impact sur les quantités de déchets à éliminer est le compostage. Ce geste permet en plus de produire un amendement organique de qualité pour le jardin.

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le Syndicat Emeraude a pu le vérifier au travers de l'opération foyer témoin. Nous souhaitons promouvoir le compostage auprès de la population en mettant en place un réseau de guides-composteur.

Qu'est-ce qu'un guide-composteur ?

Le guide-composteur peut-être un habitant, un élu, un salarié du territoire. C'est une personne, volontaire et bénévole, qui porte un intérêt particulier pour le compostage ainsi qu'une motivation pour le partage et la transmission de

son savoir-faire. Le guide-composteur suit une formation qualifiante et gratuite qui lui permet d'acquérir des compétences techniques théoriques et pratiques sur le compostage.

Il s'engage à donner quelques heures de son temps libre pour :

- Conseiller les habitants en leur apportant des conseils et des informations,
- Être un relais clairement identifié de la collectivité et auprès des habitants,
- Aider la collectivité à développer le compostage sur sa commune ou dans son quartier.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LA DÉMARCHE ?

Pour plus de renseignements, contactez le Syndicat Emeraude au 01 34 11 92 90 ou écrivez à prevention@syndicat-embraude.com. ■

APPEL A CANDIDATURE

Devenez guide-composteur !

Vous pratiquez le compostage ?

Vous êtes soucieux du respect de l'environnement ?

Vous êtes passionné de jardinage ?

Rejoignez notre réseau de guides-composteurs pour :

- ↳ Suivre une formation et vous perfectionner
- ↳ Partager votre expérience
- ↳ Aider et conseiller votre voisinage
- ↳ Participer au développement du compostage

Renseignements & Inscriptions :
Syndicat Emeraude
Tél. 01 34 11 92 90 ou Mail : prevention@syndicat-embraude.com
12, rue Marcel Dassault 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD.

DÉVELOPPEMENT DURABLE COLLECTE DES SAPINS USAGÉS DU 2 AU 19 JANVIER 2014

Noël et la décoration du sapin occupent les esprits. Mais, après les fêtes de fin d'année, que faire de son arbre défraîchi ?

Il est possible de "jeter utile" et de valoriser le bois et les branches qui seront réutilisés pour les espaces verts de Sannois. Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Différents points de collecte seront mis en place du 2 janvier au 19 janvier 2014 :



- ▶ **Quartier Centre-Ville :** devant le n° 25 rue de la Pointe-Robert.
- ▶ **Quartiers Centre-Ville/Voltaire :** à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de la rue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).
- ▶ **Quartier du Moulin/Bel Air :**
 - devant l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland.
 - parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier.
 - parking du cimetière, rue de la Horionne.
- ▶ **Quartiers Gare et Pasteur :** sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée et rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas
- ▶ **Quartier Loges/Gambetta :** sur le parking place du Poirier-Baron.
- ▶ **Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon :** à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.

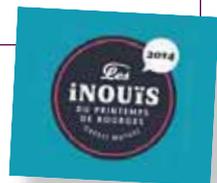
Les sapins floqués ou blanc ne doivent pas être déposés dans ces enclos, mais dans des sacs à sapins et jetés aux ordures ménagères s'ils mesurent moins de 1,50. (Si plus de 1,50 aux encombrants).

Devenez éco-citoyen en donnant une seconde vie à vos sapins! ■

LE MOULIN

Ce mois-ci aucune visite du Moulin de Sannois ne sera organisée. En effet, pour des raisons climatiques les escaliers menant au Moulin sont impraticables. Les visites reprendront dès que la météo sera plus clémente.





Jusqu'au 13 janvier

Du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Prolongation de l'exposition Hommage à Albert Lauzero « Silences et Harmonies »
Musée Utrillo-Valadon

MUSÉE
Signatures Contemporaines
UTRILLO-VALADON

Hommage

à
Albert Lauzero

« Silences et harmonies »



20 octobre - 22 décembre 2013

Musée Utrillo-Valadon
Place du Général Leclerc - 66110 SANNOIS
01 39 98 21 13

À partir 13 janvier

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Exposition photo

MLA

Du 2 au 19 janvier 2014

Collecte des sapins usagés

Quartier Centre-Ville : devant le n° 25 rue de la Pointe-Robert.

Quartiers Centre-Ville/Voltaire : à l'arrière du square Jean Mermoz (accès à l'angle de la rue Mauvoisin et de la rue Jean Mermoz).

Quartier du Moulin/Bel Air :

- devant l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland.
- parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier.
- parking du cimetière, rue de la Horionne.

Quartiers Gare et Pasteur : sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée et rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas

Quartier Loges/Gambetta : sur le parking place du Poirier-Baron.

Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.



Mercredi 8 janvier

À 10 h 30 et 15 h 30

Raconte-moi le mercredi

À 10 h 30 pour les enfants de 3 à 6 ans.
À 15 h pour les enfants de 6 ans et +
Médiathèque - Entrée libre

De 15 h à 16 h 30

Le Café des Seniors

Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi de 9 h à 12 h - CAS - 26-28 avenue Damiette - 01 39 98 35 00



Samedi 11 janvier

De 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Calligraphie latine sur le thème « Les fonds, les structures, les matières »

MLA - Tarifs : 32 € pour les sannoisiens - 38 € pour les non-sannoisiens

abcdefghijklmnop

De 13 h 30 à 16 h 30

Football

Tournoi U13 Régional
Gymnase Voltaire

15 h

Galettes, spectacles et animations dans les quartiers

Quartier du Moulin/Bel air : réfectoire de l'École Émile Roux, rue Albert Camus

Quartier Voltaire : réfectoire de l'école Belle Étoile, 10, rue du 11 novembre

Quartier Loges/Gambetta : réfectoire de l'école Gambetta, rue de la Sabernaude

Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : préau élémentaire de l'école Gaston Ramon, rue des Frères Kégels



Dimanche 12 janvier

12 h

Repas des Seniors

Centre cyrano



Mardi 14 janvier

14 h 30

Thé dansant avec Alexandra PARIS

Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 10 € - Adhérent : 9 €
Centre Cyrano



Jeudi 16 janvier 2014

18 h

Jeudis Fiu

Emb - Entrée libre



Samedi 18 janvier

10 h

Le samedi des petits

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte - Médiathèque - sur réservation au 01 39 81 80 17

15 h

Galettes, spectacles et animations dans les quartiers

Quartier Pasteur : réfectoire de l'école Pasteur, 23, boulevard Maurice Berteaux

Quartier Gare et Centre Ville : préau de l'école Henri Dunant, rue Jules Ferry

Mercredi 22 janvier

10 h 30

Comptines et formulettes

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte - Médiathèque - Réservation dans la semaine précédant l'animation au 01 39 81 80 17 (places limitées)

20 h

AUDITIONS ROCK ÎLE-DE-FRANCE 2014

1 = 0 + APES & HORSES + BALINGER + MADDALENA
AU CENTRE FGO - BARBARA

Emb - Entrée libre

Jeudi 23 janvier 2014

20 h

AUDITIONS ROCK ÎLE-DE-FRANCE 2014

ALLYSON EZELL + EQUATEUR + ISAAC DELUSION + WE ARE MATCH
AU CENTRE FGO - BARBARA

Emb - entrée libre

Vendredi 24 janvier 2014

20 h 30

NASSER + BOT'OX + DEAD HIPPIES

EMB - 8/12€



Du 26 janvier au 18 mai 2014

Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

Exposition « Mes chemins de l'imaginaire »

d'Andrée De Frémont

Musée Utrillo-Valadon

Dimanche 26 janvier

De 9 h 30 à 18 h

23^e Expo-bourse toutes collections

Centre Cyrano - Entrée libre

Renseignements : 01 34 11 31 26

Mardi 28 janvier

Rencontre interclub de danse

Centre Cyrano

Informations : Mme DJAFER 06 62 59 63 82

Vendredi 31 Janvier 2014

20 h 30

LA YEGROS + RAFAËL ARAGON DJ SET

Emb - 8 €/12 €



Samedi 1^{er} février

18 h

Match Entente SSG - Villeomble

Stade Michel Hidalgo



ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44 - culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 - cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org

Musée de la Boxe

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

01 39 98 21 13 - musees.sannois@sannois.org

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17 - mediatheque@sannois.org

Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique

01 34 11 30 80 - sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39 - com@emb.sannois.org -

www.emb-sannois.org

SERVICES ÉDUCATION/JEUNESSE

01 39 98 20 70

Service jeunesse

animation-jeunesse@sannois.org

Service Éducation

affaires.scolaires@sannois.org

MANIFESTATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85 - sports@sannois.org

POLITIQUE DES QUARTIERS

01 39 98 20 25 -

politique.des.quartiers@sannois.org

SOLIDARITÉ

Centre d'Action Sociale (C.A.S.)

01 39 98 35 00 -

service.social@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?

CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 20 48/21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site

www.ville-sannois.fr

QUE FAIRE DE VOS VIEUX TEXTILES ? NE JETEZ PLUS À LA POUBELLE LES VÊTEMENTS DONT VOUS N'AVEZ PLUS L'USAGE. ILS PEUVENT ENCORE SERVIR !



À l'heure actuelle, on estime le volume collecté dans les bornes textiles à 2 kg/hab/an. En adoptant le geste simple de donner ses vêtements usagés, on pourrait facilement collecter 5 kg/hab/an, tout en allégeant le poids du bac d'ordures ménagères ! Quatre collecteurs mettent à votre disposition ces bornes d'apport volontaire :

Vous pouvez y déposer en sac fermé (max 50 l) :

- ▶ le linge de maison propre,
- ▶ les vêtements usagés ou non, propres,
- ▶ les chaussures en état d'être réutilisées (attacher les chaussures par paires),
- ▶ la maroquinerie en état d'être réutilisée

Déposer ses textiles dans une borne spécifique permet de les réemployer, de les recycler et de créer des emplois solidaires. Déposez-les dans les conteneurs dédiés implantés près de chez vous.

Où se situent ces bornes sur ma commune ?

- ▶ Rue des Buissons – **Le Relais**
- ▶ 2 Route des Forts – **Le Relais**
- ▶ Centre commercial Carrefour - Rue de la Horionne – **Le Relais**
- ▶ Centre commercial Franprix - 2, Rue de l'Eglise – **Tisséco Solidaire**
- ▶ Pharmacie Landeau - 5, Rue du 8 mai – **Tisséco Solidaire**
- ▶ 6 rue Jean Sanceray – **Le Secours Catholique.** ■

LE RELAIS

TISSECO SOLIDAIRE



VETECO

éco textile



Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.lafibredutri.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2013

→ **Approbation convention de participation financière entre la Ville et le Conseil Général du Val d'Oise** : la participation financière s'élève à 8 400 € au titre de l'exercice 2013 et porte sur fonctionnement 2012.

→ **Demande de subvention auprès de la CAF du Val d'Oise et de l'ACSE** (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des Chances) dont le montant s'élève à 6 936 € pour le premier financeur et à 5 000 € pour le second.

→ **Acceptation d'un don de Monsieur Toutounov de l'œuvre intitulée « Moulin de Sannois »**, en huile sur bois format 55x46, pour une valeur assurance de 3 500 €.

→ **Acceptation d'un don de l'artiste Albert Lauzero de l'œuvre intitulée « Ambiance musicale »**, en huile sur toile format 130x97, pour une valeur assurance de 7 000 €.

→ **Approbation d'une convention de mise à disposition des locaux « Petit Beaubourg »** à titre gratuit entre la Ville et l'Association Gribouille, tous les vendredis de 18 h à 19 h 30 hors période de vacances scolaires et pendant l'année scolaire 2013/2014 afin de pouvoir dispenser des cours de danse Hip Hop.

→ **Approbation d'une convention d'occupation temporaire de la Maison du Meunier avec la société Show Vision Events**, pour y exercer une activité de restauration conforme à l'utilisation du domaine public.

→ **Prise en compte de la communication du rapport d'activité 2012** du Syndicat Intercommunal de Chauffage pour Sannois-Ermont-Franconville (SICSEF).

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

Accueil CAF
2 place de la Pergola à Cergy
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
Renseignant : 0820 25 95 10

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0820 200 189.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :

Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCE

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Presse : 01 39 98 21 04.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur
rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES
(BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 :
sortir le conteneur la veille de la collecte,
à partir de 19 h (17 h pour les habitats
collectifs). Il doit être rentré dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER
(BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :
sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h.
Il doit être rentré au plus tard avant 9 h,
le lendemain matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au
soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant,
est disponible en Mairie et peut être
demandé au Syndicat Émeraude.
En cas d'infraction, une verbalisation peut
être effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant
les heures de sortie et de rentrée des
bacs roulants pour ordures ménagères
(amende de 11 € à 35 €).

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 18 h sans interruption lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14 h à 18 h
mardi et jeudi (horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars) • Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr



OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent
pas les gravats, les blocs de béton, les
déchets de végétaux, les toxiques qui
sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être
sortis la veille du jour de ramassage à
partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage
secteur 1 : 2 janvier
secteur 2 : 9 janvier
secteur 3 : 16 janvier
secteur 4 : 23 janvier.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries,
produits de nettoyage, produits
phytosanitaires... : à déposer à l'éco-site
du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral
qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale
urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins
qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor
Dupouy (69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le
samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

**L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose
des consultations de médecine générale sans rendez-vous** sur son site de Montmorency,
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service se situe au rez-
de-chaussée du bâtiment A (bâtiment principal) au niveau du 1, rue Jean Moulin à Montmorency -
01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes
les pharmacies.

Après 20 h, quel que soit le jour, **le demandeur doit se rendre au commissariat
d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour** (il s'agit d'un service d'urgence) et d'un
justificatif d'identité.

À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
Président de l'Union des Maires du Val-
d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, **le
lundi de 18 h à 19 h, sans rendez-
vous** à l'Hôtel de Ville (4^e étage).

CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 16 janvier à 21 h - Hôtel de
Ville - Salle du Conseil Municipal** -
Une synthèse du compte-rendu du
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :

www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU PARISIS

Siège de la Communauté
d'agglomération Le Parisis
271, chaussée Jules César (fond de
parcelle) - 95250 BEAUCHAMP
Tel : 01 30 26 39 41/Fax : 01 30 26 39 52
Pour plus d'informations, rendez-vous
sur le site : www.agglo-leparisis.fr

Un Mémo Tri
pour jeter utile...

Où jeter quoi ? :
un Mémo Tri
permet, grâce
à un onglet,
de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.



LA MAIRIE RECRUTE

- Policiers municipaux (titulaires du concours ou par voie de mutation)
- Maîtres nageurs (titulaires du diplôme BEESAN)
- Un électricien (titulaire d'un CAP ou BEP électrotechnique)
- Un jardinier (titulaire d'un CAP ou BEP aménagement paysager)

Adresser CV avec photo et lettre
de motivation à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.